



VOUS VOUS ENGAGEZ,

nous vous aidons à communiquer !



Nov. 2010 - GULFSTREAM - RC Nantes B 389 788 993 - Crédit Photo : Fotolia

Retrouvez l'intégralité de nos outils dans l'espace comm' de notre site Internet
www.ecowatt-bretagne.fr

Opération réalisée en partenariat avec :



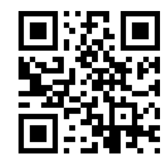








Soutient
la démarche
ÉcoWatt













La démarche ÉcoWatt a pour objectif d'inciter les bretons (particuliers, collectivités, entreprises, associations, scolaires) à modérer leur consommation en électricité, en particulier en hiver, aux périodes de pointe, le matin et entre 18h et 20h.

Pourquoi ?

La région Bretagne, qui ne produit que 8% de l'électricité qu'elle consomme, est une véritable péninsule électrique. Outre les actions visant à inciter au développement des énergies renouvelables, à mettre en œuvre un appoint de production locale, et à renforcer le réseau de transport d'électricité, la maîtrise de la demande en énergie constitue un objectif essentiel pour la région Bretagne.



AUJOURD'HUI TENDANCE VERTE

MAIS DEMAIN ?

Qui ?

La démarche « EcoWatt Bretagne, le bon geste énergie » a été initiée en novembre 2008 par RTE, en partenariat avec la Préfecture de Région Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, l'ADEME et ERDF. Elle vise à sensibiliser la population bretonne aux problématiques d'alimentation électrique du territoire, et à l'inciter à pratiquer les bons gestes énergie pour une plus grande maîtrise de la consommation d'électricité

Comment ?

Cette opération originale s'articule autour d'une campagne de communication interactive. Elle repose sur le site www.ecowatt-bretagne.fr, qui déclenche des « alertes », dans l'esprit des journées vertes, oranges ou rouges de Bison Futé, à destination des bretons qui se sont inscrits. Ce dispositif d'appel à la modération de la consommation d'électricité est donc basé sur la mobilisation citoyenne et l'utilisation des moyens modernes de transmissions rapides pour l'envoi des alertes (mails, SMS notamment).

La démarche ÉcoWatt s'inscrit dans le cadre du pacte électrique breton.

Elle fait partie des actions de Maîtrise de la Demande en Energie mises en œuvre pour répondre aux problématiques spécifiques de pointes de consommation.

Pour en savoir plus sur le pacte électrique breton : http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr

Mobilisez-vous !

Collectivités, entreprises, associations,

Signez la charte d'engagement ÉcoWatt Bretagne

L'enjeu de cette charte est de vous inviter à devenir ÉcoW'acteur.

En tant que signataire, vous vous engagez concrètement à limiter la consommation d'électricité en cas d'alerte ÉcoWatt et à relayer l'information de la démarche sur le territoire breton.



Les 5 engagements :

1. **Inscrire votre collectivité**, entreprise ou association au dispositif d'alerte ÉcoWatt à partir du site www.ecowatt-bretagne.fr
2. **Nommer un ambassadeur** ÉcoWatt au sein de votre collectivité, entreprise ou association, qui assurera l'information (alertes ÉcoWatt et bons gestes énergie) en interne, et relaiera les témoignages de votre engagement vers ÉcoWatt.
3. **Adresser les preuves de votre engagement** et votre témoignage en tant que signataire de la charte ÉcoWatt à contact@ecowatt-bretagne.fr (texte écrit, photo, vidéo ou message sonore) avant la fin de la période hivernale (entre novembre et mars). Ce témoignage pourra être diffusé sur le site www.ecowatt-bretagne.fr ou sur tout autre support de communication ÉcoWatt.
4. **Procéder à l'ensemble des bons gestes** lors des alertes ÉcoWatt (liste non exhaustive sur le site www.ecowatt-bretagne.fr).
5. **Relayer l'information** auprès de votre entourage immédiat et les inviter à rejoindre la communauté des ÉcoW'acteurs.

Plusieurs collaborateurs de votre collectivité, entreprise ou association souhaitent s'inscrire aux alertes ÉcoWatt ?

Retrouvez également le formulaire d'inscription groupé ÉcoWatt dans la rubrique « Espace comm' » de notre site Internet www.ecowatt-bretagne.fr

MODE D'EMPLOI :

La charte d'engagement ÉcoWatt Bretagne est mise à votre disposition dans la rubrique « Espace comm' » du site Internet **www.ecowatt-bretagne.fr**